DIPLÔME UNIVERSITAIRE

PLAIES ET CICATRISATION

Responsable Pédagogique : Professeur Olivier DEREURE

Objectif(s) de la formation
Acquisition d'une expertise dans la prise en charge des plaies chroniques.

Public cible
Médecins généralistes ou spécialistes, thésés ou non, infirmiers, Kinésithérapeutes, candidats ayant validé le 2ème cycle des études médicales ou pharmaceutiques

Enseignement
84 heures
Stage : 12h (visite d'un centre de rééducation, de services gérontologie clinique et brûlés) dans le cadre de l'enseignement
Travail personnel : 40 heures (Mémoire)

Enseignant responsable
Professeur Olivier DEREURE
CHU Montpellier

Durée de la formation
1 an / 3 sessions obligatoires
Les sessions ont lieu en général :
- Une semaine en novembre
- Une semaine en mars
- Une semaine en mai

Examen écrit
Contrôle des connaissances théoriques acquises par questions rédactionnelles et étude de cas concrets.

Examen oral
Soutenance de Mémoire

Conditions de validation
Obtention ; moyenne générale sur acquisition théorique et qualité du mémoire

Capacité d'accueil
Minimum : 30 personnes
Maximum : 50 personnes

Renseignements et informations
Virginie CHOUX
Secrétaire Universitaire *(autorisations d'inscription, programmes, attestations de présence)*
Tél : 04.67.02.88.14
virginie.choux@umontpellier.fr
Pour les dossiers :
Bureau des DU/DIU *(Dossiers d'inscription, devis, factures, diplômes)*
med-fmc-financement-personnel@umontpellier.fr
med-fmc-financement-tiers@umontpellier.fr

Autorisation d'inscription
Pour obtenir l'autorisation d'inscription auprès de l'enseignant coordonnateur du diplôme, merci d'envoyer par mail (à Virginie CHOUX) votre CV et lettre de motivation avec vos coordonnées à partir de Janvier afin de démarrer la sélection.
Après réception de votre demande, elle sera transmise au Professeur dans le courant du mois de Juillet afin qu'il donne son accord.
Une fois que son accord obtenu, vous recevrez une autorisation d'inscription (afin de pouvoir lancer votre inscription à partir de Septembre).
Vous n'aurez pas cette information avant SEPTEMBRE.

Coût de la formation

Formation continue financée par un tiers :
Tarif applicable aux candidats bénéficiant d'une prise en charge par leur employeur ou un organisme financeur.
Le tarif de la formation intitulée Plaies et cicatrisations s'élève
à 1400 euros.
+ droits universitaires de bibliothèque de 34 euros.
Montant total : 1434 euros

Formation continue financée à titre personnel :
Tarif applicable aux candidats ne bénéficiant d'aucune prise
en charge financière par un tiers.
Le tarif de la formation intitulée Plaies et cicatrisations s'élève
à 700 euros.
+ droits universitaires de bibliothèque de 34 euros.
Montant total : 734 euros

Les inscriptions en DU-DIU sont annuelles.
Pour les formations pluri-annuelles, le dossier est à constituer chaque année.
Le tarif affiché ne concerne que l'année universitaire d'inscription.